

M2 MECI – Aménagement et développement local – FA – Campus GM

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Présentation

Le parcours Aménagement et développement local du Master MECI assure une formation pluridisciplinaire aux métiers de l'aménagement et du développement aux échelles locales, qui ont connu ces dernières années une complexification notable dans le cadre des différentes réformes territoriales. Privilégiant une entrée territoriale, la formation a pour objectif de former des généralistes du développement local qui sauront développer un savoir-faire et une capacité à gérer, avec d'autres, des situations complexes associant élus, responsables d'entreprises, salariés, secteurs associatifs, agents de l'Etat et des collectivités territoriales et habitants.

Les problématiques de développement territorial abordées dans le Master ADL peuvent tout aussi bien concerner des espaces ruraux que des espaces urbains. La dimension à la fois d'aménagement et d'animation des territoires est au cœur des réflexions et des enseignements. L'accent est mis sur les problématiques d'articulations des politiques à visée territoriale, du local à l'Europe.

OBJECTIFS

Le développement local est devenu depuis plusieurs décennies un référentiel central pour la compréhension et une meilleure maîtrise du changement social ainsi que pour la rénovation des politiques publiques, de plus en plus décentralisées et articulées aux territoires. Dans cette perspective, la spécialité ADL se donne pour ambition de former à la compréhension des enjeux et des actions qui découlent d'une approche en termes de développement

local. Cela passe par une capacité d'adaptation aux situations spécifiques rencontrées qui s'appuie sur l'apprentissage de méthodes d'analyse et de diagnostic des territoires mais également sur une formation au montage et à la conduite de projets (y compris dans leurs dimensions juridiques et financières) à la mise en œuvre de démarches d'évaluation et, également, par le développement d'une capacité d'expression, d'initiative et d'animation.

Outre cette maîtrise technique, des enseignements théoriques apportent aux étudiants une culture générale dans le domaine visé afin de faciliter, dans le temps, l'adaptation de leurs connaissances à l'évolution des contextes socio-économiques et des métiers.

COMPÉTENCES VISÉES

Compétences visées

Les enseignements dispensés cherchent à donner aux étudiant(e)s les capacités à s'adapter à des situations variées et évolutives.

A l'issue de la formation, les compétences visées sont de savoir :

- monter, gérer, planifier, conduire un projet
- maîtriser les outils d'analyse et de diagnostic des territoires
- évaluer les actions et l'impact des actions menées

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

- coordonner, négocier avec une pluralité d'acteurs différents, construire des partenariats
- repérer et mobiliser les ressources des territoires
- maîtriser les démarches participatives
- animer une réunion, s'exprimer en public, échanger, informer, gérer des conflits
- maîtriser les techniques d'expression écrite
- avoir une approche critique du développement local
- adapter ses pratiques aux évolutions des métiers et des organisations intervenant dans le champ du développement local

Programme

ORGANISATION

L'année de M2 prolonge les savoirs théoriques et méthodologiques sur les problématiques de l'aménagement et du développement local tout en mettant l'accent sur le développement des compétences opérationnelles. Elle se fait en alternance entre cours à l'Université et mise en application dans la structure d'accueil.

Ainsi, la spécialité ADL comporte à la fois :

- Des enseignements théoriques et thématiques pour une culture générale dans le domaine du développement local ;
- Un grand nombre d'enseignements méthodologiques et techniques pour l'acquisition de compétences opérationnelles : diagnostic territorial et montage de projet, modalités de financement, conduite de réunion, animation, gestion de partenariats, techniques d'entretien et d'observation, cartographie ;

- L'analyse concrète de projets d'aménagement, de développement

Rythme d'alternance pour le M2

En M2, l'alternance est organisée selon le rythme : 3 jours dans la structure d'accueil, 2 jours à l'Université, avec plusieurs périodes de temps plein à l'Université au cours de l'année. Le temps plein dans la structure d'accueil se fait à partir de la mi-avril jusqu'à la fin septembre.

Admission

La formation en M2 ADL est accessible aux étudiants titulaires d'une première année de Master ou d'une maîtrise (Géographie, Aménagement, Sociologie, Droit, Sciences Economiques, Histoire, Sciences politiques, Gestion...) ou encore d'un diplôme de fin d'études d'architecte, d'ingénieur, d'Institut d'Etudes Politiques (à la condition d'avoir accompli 4 années universitaires dans l'enseignement supérieur). Le cursus est ouvert en formation continue pour les publics, salariés, demandeurs d'emploi etc.

Droits de scolarité :

Formation initiale - droits universitaires environ 243 euros+ CVEC.

Formation en apprentissage - droits universitaires exonérés + CVEC.

Formation professionnel - droits universitaires :

- contrat de professionnalisation : exonérations et CVEC

- formation continue : droits universitaires environ 243 euros, exonération de la CVEC, plus frais de formation.

Date de début de candidature : 7 févr. 2022

Date de fin de candidature : 9 mai 2022

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Date de début de la formation : 12 sept. 2022

Et après ?

TAUX DE RÉUSSITE

Taux de réussite du M2 en 1 an (sur la période 2011-2018)
86%

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Insertion professionnelle

POST MASTER

6 mois après l'obtention du Master ADL, parmi les étudiants qui ont cherché un emploi, 3/4 ont en trouvé un.

Domaines d'activités (enquêtes réalisées sur les promotions 2009-2017,

6 mois après l'obtention du diplôme)

- 62% travaillent en collectivité territoriale (commune, intercommunalité)

- 14% ont été recrutés dans le secteur associatif

- 5% travaillent dans une autre structure de projet (PNR, Pays...)

- 14% travaillent dans une autre structure publique ou parapublique

- 5% exercent une mission dans un bureau d'études

Types de contrats (1er emploi)

Contrats à l'embauche majoritairement en CDD

Emplois exercés à l'embauche

Des métiers visés à l'issue de la formation ayant trait à la conception et la conduite de projet, à l'animation des territoires, à la mise en œuvre de politiques territoriales, à l'étude et au conseil... :

a) Généraliste du développement local

Exemples :

- Chargé.e de projet développement territorial
- Chargé.e de mission développement local
- Responsable du service animation locale
- Directeur/Directrice de service développement
- animateur/Animatrice de pays
- ...

b) animateur, responsable de politiques publiques territoriales « plus thématiques »

Exemples :

- Chef de projet politique de la ville
- Chargé.e d'opération aménagement
- Chargé.e de mission logement, réhabilitation
- Chargé.e d'OPAH
- Coordinateur/coordinatrice de développement social
- Agent de développement social et culturel
- Chargé.e de mission observatoire social
- Coordinateur/coordinatrice projet éducatif local
- Conseiller e-commerce
- Chargé.e des relations entreprises
- ...

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Contacts

Correspondant pédagogique

Elisabeth Lafont
01 57 27 71 76
elisabeth.lafont@u-paris.fr

Formation Continue

Gisèle Pagano
01 57 27 58 98
gisele.pagano@u-paris.fr

En bref

Composante(s)

UFR Géographie, Histoire, Économie et Société

Niveau d'études visé

BAC +5 (niveau 7)

ECTS

60

Public(s) cible(s)

- Apprenti - Alternant
- Demandeur d'emploi
- Étudiant
- Responsable entreprise
- Salarié - Profession libérale

Modalité(s) de formation

- Formation en alternance
- Formation continue
- Formation initiale
- Formation professionnelle

Validation des Acquis de l'Expérience

Oui

Formation à distance

Non

Langue(s) des enseignements

- Français

Capacité d'accueil

21

Lieu de formation

Campus des Grands Moulins

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation